

**SYNDICAT INTERDÉPARTEMENTAL
POUR L'ASSAINISSEMENT DE
L'AGGLOMÉRATION PARISIENNE**

Mise en ligne le 16 décembre 2024

**Délibération n° 2024-116
Séance du 10 décembre 2024**

Communication relative à la situation
de la trésorerie du SIAAP

Le Conseil d'Administration,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation en date du 28 novembre 2024, par lequel Monsieur le Président lui a présenté la communication relative à la situation de la trésorerie du SIAAP,

Après en avoir délibéré

Article unique : Acte est donné au Président de sa communication relative à la trésorerie du SIAAP.

Le Président

François-Marie DIDIER

